

epe

école des parents  
et des éducateurs

FÉDÉRATION NATIONALE

# Catalogue formation 2023

**Qualiopi**  
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# ÉDITO



Le réseau des Ecoles des parents et des éducateurs (EPE) est historiquement et intrinsèquement impliqué dans la formation des professionnels intervenant dans l'accompagnement des familles et des parents. La majorité des associations du réseau mène des actions de sensibilisation et de formation auprès des professionnels, dont plus du tiers est organisme de formation certifié Qualiopi.

La Fédération nationale, en résonance avec le positionnement du réseau, devient en 2023 Organisme de Formation, pour accompagner prioritairement les professionnels de son réseau dans leur montée en compétences sur les fonctions supports et sur les dynamiques métier. Son ambition est d'inscrire son offre en complémentarité des formations proposées par les EPE, sur la base de l'expertise du réseau et en réponse aux besoins des professionnels.

*Beatrice Bayo*

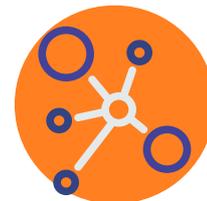
*Directrice de la Fédération nationale des  
Ecoles des parents et des éducateurs*

# SOMMAIRE

- 01** La Fédération nationale des Ecoles des parents et des éducateurs
- 02** Les engagements formation de la Fnepe
- 03** Calendriers et tarifs des sessions de formation
- 04** Les formations proposées
- 05** Accessibilité des formations
- 06** Cadre réglementaire et organisation
- 07** Conditions générales de vente
- 08** Bulletin d'inscription
- 09** Plan d'accès à la formation

# La Fnepe

## La Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs



La Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs (Fnepe) est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique et agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et association éducative complémentaire de l'enseignement public.

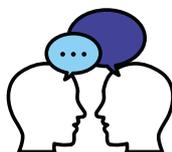
La Fnepe anime et coordonne, représente et accompagne l'ensemble du réseau, le développe sur de nouveaux territoires et publie la revue L'école des parents,

Le réseau des Écoles des parents et des éducateurs se compose de 41 associations locales, départementales ou inter-départementales qui couvrent 59 départements.

Réseau associatif pionnier et reconnu du soutien à la parentalité, il accompagne les acteurs intervenant dans la relation éducative – parents, enseignants, travailleurs sociaux et jeunes – dans une démarche de prévention et de coéducation privilégiant l'apprentissage en autonomie, l'expérience collective et la collaboration.

Ses principes d'intervention sont de « Faire école » entre parents, entre éducateurs, entre parents et éducateurs, la pluridisciplinarité des équipes salariées et bénévoles et l'approche multi référentielle en sciences humaines et sciences sociales.

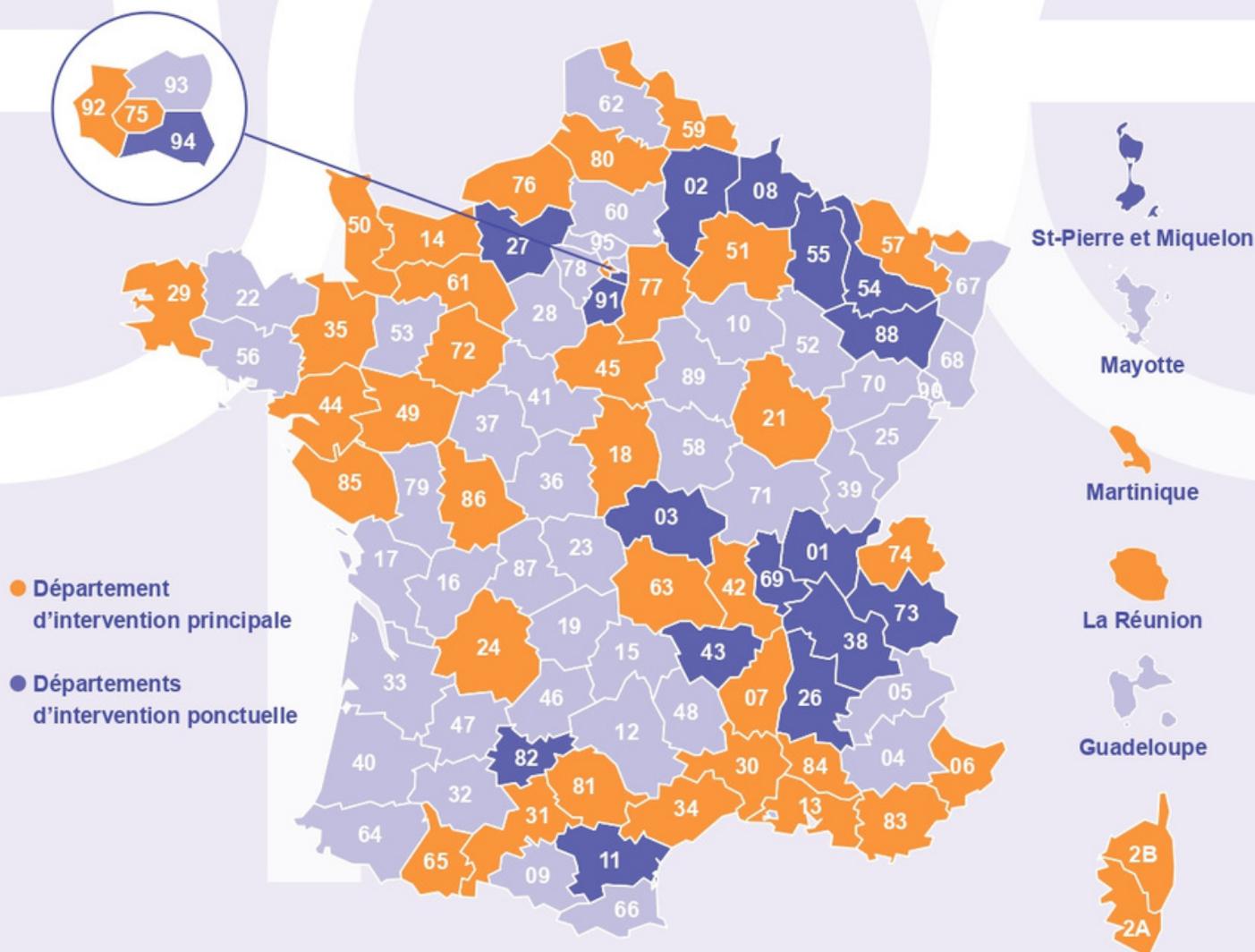
Il porte les valeurs d'accueil inconditionnel et universel, de respect de la laïcité, de la liberté de choix et de la singularité de chacun, de reconnaissance des compétences et des potentialités de chacun et non lucrativité.



La Fnepe propose également des supervisions et des analyses de pratiques professionnelles aux écoutants du numéro vert national. La supervision favorise la prise de recul sur des situations vécues professionnellement ou au sein de son équipe de travail. ....

La Fnepe propose également des sensibilisations sur des thématiques en lien avec la parentalité, sur les évolutions sociétales et familiales pour permettre aux professionnels de développer leurs connaissances sur les publics accueillis.

# FNEPE • CARTE DU RÉSEAU



## EN CHIFFRES



39

EPE et Actions labellisées



2

Unions régionales



527

bénévoles



334

salariés



57

Départements d'intervention

# Les engagements formation de la Fnepe



## UNE CERTIFICATION QUALIOPi

01

**Qualiopi**  
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation



## DES FORMATIONS SUR MESURE

03

La Fnepe propose prioritairement aux professionnels des associations de son réseau des formations en intra ou en inter, à distance ou en présentiel, afin d'être au plus près des attentes et besoins de chacun.



## UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

04

La pédagogie proposée est en lien avec les valeurs portées par la Fnepe, et en résonance avec son ancrage dans le mouvement de l'éducation populaire. Elle permet ainsi à chaque participant:

**De contribuer** par ses ressources et ses compétences à l'enrichissement des pratiques professionnelles de tous.

**De faciliter** l'intelligence collective et de participer à la construction d'une identité commune.

Chaque formation proposera un support de médiation ludique afin de soutenir ses axes



## DES VALEURS COMMUNES

02

La Fnepe fédère 41 structures et Actions Labellisées sur 59 départements

Le réseau fonde ses actions sur :

- Accueil inconditionnel et universel
- Accompagnement anonyme et confidentiel
- Non-jugement
- Respect de laïcité, de la neutralité politique, de la liberté de choix et de la singularité de chacun
- Non-lucrativité

# L'équipe de formation de la Fnepe



**Béatrice Bayo**

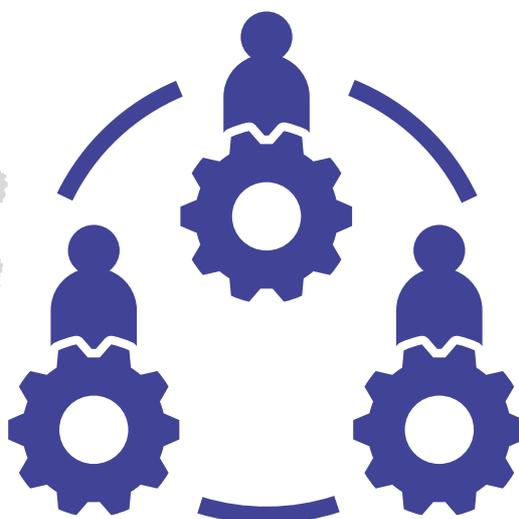
Directrice

beatrice.bayo@ecoledesparents.org  
01.47.53.62.71

**Judith Diedhiou**

Responsable Formation  
Référént Handicap

formation@ecoledesparents.org  
06.09.61.70.67  
01.47.53.62.72



**Claire Fabre**

Responsable coordination réseau  
et plaidoyer

claire.fabre@ecoledesparents.org  
01.47.53.62.83

**Aminata CISSE**

Assistante Administrative  
et de gestion

secretariat@ecoledesparents.org  
01.47.53.62.70

L'équipe pédagogique

Notre équipe pédagogique est composée de formateurs occasionnels spécialisés grâce à leurs expériences professionnelles, leurs formations, leur travail de réflexivité.

# Les formations proposées



Intitulé de la formation	Modalités de formation	Dates	Tarif Salarié <sup>(1)</sup>	Tarif Bénévole <sup>(2)</sup>
<b>Parcours d'intégration (hors catalogue QUALIOP)</b>				
Parcours d'intégration Initiation à la vie associative et du réseau des EPE	En distanciel et présentiel	2 Jours 20/03/2023 30/03/2023	Gratuit Hors catalogue Qualiopi	
<b>Communication</b>				
Concevoir un plan de communication	En présentiel	2 jours dates à venir	500 €	250 €
<b>Gestion RH et financière</b>				
Cadre réglementaire RH	En distanciel	1 Jour date à venir	150 €	75 €

(1) - pris en charge par l'OPCO de l'employeur

(2) - à la charge de l'association ayant recours aux services du bénévolat

## Construire un cadre RH réglementaire



### ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous adresser à notre référent handicap au 01.47.53.62.72 afin de connaître les conditions d'accès.

### PUBLIC



- Président ou membre actif de la gouvernance d'une association
- Directeurs d'une association

### PRÉREQUIS

- Aucun prérequis



### DURÉE

Formation en distanciel 1 jour (7h)  
Septembre 2023

### OBJECTIFS

#### Construire un cadre réglementaire RH

- Acquérir les bases de la réglementation et ses fondements
- Se familiariser avec l'environnement juridique et social
- Appréhender les bases du droit du travail utiles à l'exercice des fonctions de l'employeur



### CONTENUS

- Les fondamentaux du droit du travail : les documents obligatoires
- Le contrat de travail : recrutement, gestion, rupture.
- La gestion du temps de travail : cadre légal, gestion du temps de travail et des congés
- Le droit disciplinaire : impact du règlement intérieur, procédure de sanction.
- Les relations collectives : mise en place des élections: CE, CSE



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Techniques pédagogiques : des méthodes actives et d'accès au savoir pour tous seront mises en œuvre. Une médiation ludique en lien avec le thème sera proposée comme mise en pratique de certains apports .

Ressources pédagogiques : un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement sera téléchargeable sur notre plateforme.



### TARIFS ET PRISE EN CHARGE

Formation certifiée QUALIOP1  
150€ / stagiaire salarié  
75€ / stagiaire bénévole

### MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis durant toute la formation à chaud  
Évaluation des acquis 3 mois après la formation à froid



# Construire un plan de communication



## ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous adresser à notre référent handicap au 01.47.53.62.72 afin de connaître les conditions d'accès.

## PUBLIC

- Tout salarié ou bénévole participant à la communication et diffusion des activités de l'association.

## PRÉREQUIS

- Avoir une agilité numérique (suite office)



## DURÉE

Formation en présentiel 2 jours (14h)  
Décembre 2023

## OBJECTIFS

### Concevoir une stratégie et un plan de communication

- Définir les enjeux d'une bonne stratégie de communication
- Déterminer les incontournables de la fédération et ceux de l'association
- Identifier les supports de communication nécessaires
- Planifier les actions de communication
- Evaluer le budget d'un plan de communication.
- Faire participer l'ensemble des acteurs de l'association



## CONTENUS

- Présentation du contexte entre association, marketing et communication
- Les 4 niveaux de communications
- La stratégie de communication associative
- Etablissement d'un plan de communication
- Participation des acteurs de l'association

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les stagiaires doivent apporter un ordinateur portable.

Techniques pédagogiques : des méthodes actives et d'accès au savoir pour tous seront mises en œuvre. Une médiation ludique en lien avec le thème sera proposée comme mise en pratique de certains apports .

Ressources pédagogiques : un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement sera téléchargeable sur notre plateforme.



## TARIFS ET PRISE EN CHARGE

Formation certifiée QUALIOP1  
500€ / stagiaire salarié  
250€ / stagiaire bénévole

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis durant toute la formation à chaud

Évaluation des acquis 3 mois après la formation à froid



## Accessibilité

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap  
(dans la limite d'adaptation des contenus pédagogiques).

Pour tout questionnement (accompagnement de la demande de formation, mise en relation avec les réseaux spécialisés, orientation...),  
vous pouvez vous adresser à notre référente handicap au 01.47.53.62.72



**Attention:** Les locaux du siège ne sont pas adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

(escaliers et w.c non conformes)

Pensez lors de votre inscription à rapidement nous informer, afin que nous puissions vous accueillir dans une salle adaptée

### FAITES NOUS PART DE VOS BESOINS

La Fnepe met en œuvre tous les moyens nécessaires pour accueillir les personnes en situation de handicap.

En fonction de la situation, le stagiaire, dès son inscription, peut contacter le Responsable formation afin d'échanger à des adaptations possible de la formation  
formation@ecoledesparents.org ou au 01.47.53.62.72.

Une évaluation préalable des besoins vous sera adressée par mail ou échange téléphonique avec le responsable de formation afin d'ajuster l'organisation de la formation selon les informations qui lui sont transmises.

**Pour plus d'information veuillez contacter le Responsable formation, référent Handicap  
au 01.47.53.62.72**

# CADRE REglementaire ET ORGANISATION

**2023**

## Inscription

Le bulletin d'inscription (téléchargement sur <https://www.ecoledesparents.org/fnepe/formation/>) est à compléter et renvoyer à [formation@ecoledesparents.org](mailto:formation@ecoledesparents.org)

## Pendant la formation

Le 1er jour, les horaires sont 9h30 à 17h30.

Les temps de pause déjeuner et les autres jours sont définis avec le formateur.

Les journées de formations sont de 7 heures.

## Règlement individuel ou OPCO

Si une formation est prise en charge par cotre OPCO, l'employeur doit réaliser une demande de prise en charge avant le début de sa formation afin de s'assurer de l'effectivité de celle-ci.

Veuillez indiquer sur le bulletin d'inscription si prise en charge en partie ou en totalité.

## Attestation de formation

A l'issue du stage et des évaluations réalisées, le stagiaire reçoit une attestation de fin de formation.

## Lieu de formation

Fédération nationale des Ecoles des parents et des éducateurs située  
180 bis rue de Grenelle 75007 Paris  
Tél. : 01 47 53 62 70

## Etude et réception

Suite à l'inscription, une convention est transmise à l'employeur (à retourner 3 semaines avant le début de la formation)

Une convocation est envoyée au stagiaire accompagnée d'un lien drive pour accéder aux documents numériques relatifs à la formation.

## Modalités de paiement

Le tarif communiqué par la Fnepe est indiqué net de taxes (La Fnepe est une association reconnue d'utilité publique non assujettie à la T.V.A).

Le tarif mentionné comprend les coûts pédagogiques ainsi que les frais administratifs et de gestion.

La facture est envoyée à l'issue de la formation, par courrier ou par mail, accompagnée de l'attestation de présence du Stagiaire.

Le règlement est exigible à réception de la facture, au comptant et sans escompte à l'ordre la Fnepe.

# Les conditions générales de ventes

## 1 DÉSIGNATION

La Fnepe est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est fixé au 180 bis rue de Grenelle 75007 Paris.

La Fnepe conçoit, élabore et dispense des formations continues inter-entreprises et intra-entreprises, sur l'ensemble du territoire national, en présentiel ou en distanciel. L'Organisme de formation est enregistré sous le numéro 11.75.64944.75 auprès de la DRIEETS Ile-de-France.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une prestation auprès de la Fnepe.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations « inter » : les formations inscrites au catalogue de la Fnepe et qui regroupent des stagiaires de différentes structures. Ces formations peuvent être réalisées dans les locaux de la Fnepe ou dans des locaux mis à disposition par un tiers et/ou à distance.
- Formations « intra » : les formations conçues sur mesure par la Fnepe pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients. Ces formations peuvent être réalisées dans les locaux du client, de la Fnepe ou dans des locaux mis à disposition par un tiers et/ ou à distance.
- Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre la Fnepe et le client qui peut prendre la forme d'un contrat en bonne et due forme, d'un bon de commande émis par le client et validé par la Fnepe ou d'une facture établie pour la réalisation des actions de formation professionnelle.

Les conditions générales de vente désignées par « CGV » sont détaillées ci-dessous :

## 2 OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV déterminent les conditions applicables aux prestations engagées par la Fnepe pour le compte d'un Client. Toute commande auprès de la Fnepe implique l'acceptation sans réserve par le Client des présentes CGV. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat. Aucune dérogation aux présentes CGV n'est opposable à la Fnepe si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

## 3 ACTIONS DE FORMATION

Les actions de formation dispensées par le Fnepe entrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L.6313-1 du code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre, ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

# Les conditions générales de ventes

## 4 DESCRIPTION ET PROGRAMME DE FORMATION

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations, sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le Responsable pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des Stagiaires, des attentes exprimées et de la dynamique du groupe.

## 5 DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque prestation intra hors catalogue, la Fnepe s'engage à fournir un devis au Client. Ce devis dûment renseigné, daté, tamponné et revêtu de la mention « bon pour accord » doit être retourné à la Fnepe par courrier postal ou mail : [formation@ecoledesparents.org](mailto:formation@ecoledesparents.org).

Une convention est adressée au plus tard 3 semaines avant le démarrage de la prestation. Cette convention est à retourner impérativement avant le début de la formation.

A l'issue de la prestation, la Fnepe adresse au stagiaire une attestation de formation via sa messagerie électronique nominative. A défaut et en accord avec le Stagiaire, l'attestation est adressée au Client. Ce dernier reçoit par ailleurs un certificat de réalisation.

## 6 INSCRIPTION À UNE FORMATION "INTER"

L'inscription à une formation « inter » est effective à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété et retourné par courrier ou par mail : [formation@ecoledesparents.org](mailto:formation@ecoledesparents.org).

Le bulletin d'inscription est disponible via le site internet de la Fnepe : [www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org). L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. L'inscription n'est définitive qu'à la réception par la Fnepe de la convention signée par le Client.

## 7 ANNULATION OU AJOURNEMENT PAR LA FNEPE

La Fnepe peut être amenée, pour des raisons indépendantes de sa volonté (insuffisance de participants, situations exceptionnelles...), à annuler ou modifier une formation. Dans tous les cas, elle s'engage à prévenir les stagiaires au moins 7 jours ouvrés avant le début prévu.

## 8 ANNULATION OU AJOURNEMENT PAR LE CLIENT

Dans le délai de dix jours à compter de la signature de la convention ou du contrat, le Stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception (article L6353-5 du Code du travail).

Passé ce délai, les annulations qui ne seront pas justifiées par un document (certificat médical, d'accident, de défaut de transport...) feront l'objet d'une facturation de l'ensemble des frais. Dans tous les cas, des frais d'annulation de 20€/journée annulée seront conservés.

Le Client a la possibilité de remplacer un stagiaire par un autre membre de sa structure, sans facturation supplémentaire, jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit à la Fnepe : [formation@ecoledesparents.org](mailto:formation@ecoledesparents.org).

# Les conditions générales de ventes

## 9 DURÉE DES FORMATIONS, TARIFS, FACTURATIONS ET RÈGLEMENTS

Sauf mention particulière, chaque journée de formation comprend 7 heures de formation.

Le tarif communiqué par la Fnepe est indiqué net de taxes.

Le tarif mentionné comprend les coûts pédagogiques ainsi que les frais administratifs et de gestion.

Les frais de restauration, d'hébergement, de transports et de parking des participants ne sont pas inclus, et sont à la charge du Client.

La facture est envoyée à l'issue de la formation, par courrier ou par mail, accompagnée de l'attestation de présence du Stagiaire.

Le règlement est exigible à réception de la facture, au comptant et sans escompte à l'ordre la Fnepe.

## 10 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lors de la participation aux séances de formation, les stagiaires s'engagent à respecter les dispositions du règlement intérieur de la Fnepe dont il déclare avoir pris connaissance et à en accepter les termes.

## 11 SOUS-TRAITANCE

La Fnepe et le Client conviennent expressément que tout ou partie des actions de formation peuvent être sous-traitées, et ce sous l'entière responsabilité de la Fnepe.

## 12 OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations de formation, la Fnepe est tenue à une obligation de moyens et non de résultats vis-à-vis du Client ou des Stagiaires. La Fnepe ne peut être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à la Fnepe, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de la Fnepe.

## 13 CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Il est expressément convenu que toute information divulguée par la Fnepe au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle (ci-après « Informations ») et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit de la Fnepe.

# Les conditions générales de ventes

## 14 INFORMATION

Le droit de propriété sur toutes les informations que la Fnepe divulgue, quels qu'en soient la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartient exclusivement à la Fnepe.

Le Stagiaire et le Client n'ont pas le droit, sauf accord préalable de la Fnepe :

- d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et / ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes CGV ;
- de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle ;
- de sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation ;
- d'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé ;
- d'utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations.

## 15 COMMUNICATION

Le Client autorise expressément la Fnepe à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble de ses supports de communication (site internet, ...).

## 16 PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de la réalisation des formations, la Fnepe est amenée à collecter des données à caractère personnel.

Les données personnelles recueillies concernant le Client et le Stagiaire font l'objet d'un traitement informatique réalisé par la Fnepe.

Les données collectées sont indispensables à la conclusion du contrat, conformément à l'article 6.1b du règlement européen général sur la protection des données (RGPD). Ces données personnelles sont conservées à des fins de gestion de la relation client et de respect des obligations légales et réglementaires.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux personnes habilitées à les traiter en raison de leurs fonctions.

Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers exclusivement liés à la Fnepe par contrat de sous-traitance pour ladite formation, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

Conformément à la réglementation applicable, le Client et le Stagiaire disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au Responsable de la formation à la Fnepe à l'adresse postale ou email suivante : Fnepe – 180 bis rue de Grenelle 75007 Paris – [formation@ecoledesparents.org](mailto:formation@ecoledesparents.org)

En cas de réclamation, le Client peut également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

# Les conditions générales de ventes

## 17 RECUEIL DES APPRÉCIATIONS PAR LES STAGIAIRES

Le Client et le Stagiaire ont la possibilité de contacter le Responsable formation au sein de la Fnepe pour signaler tout manquement à l'une des exigences du référentiel qualité Qualiopi. Cette démarche s'effectue par courrier au 180 bis rue de Grenelle 75007 Paris ou par mail : [formation@ecoledesparents.org](mailto:formation@ecoledesparents.org)

## 18 STIPULATIONS DIVERSES

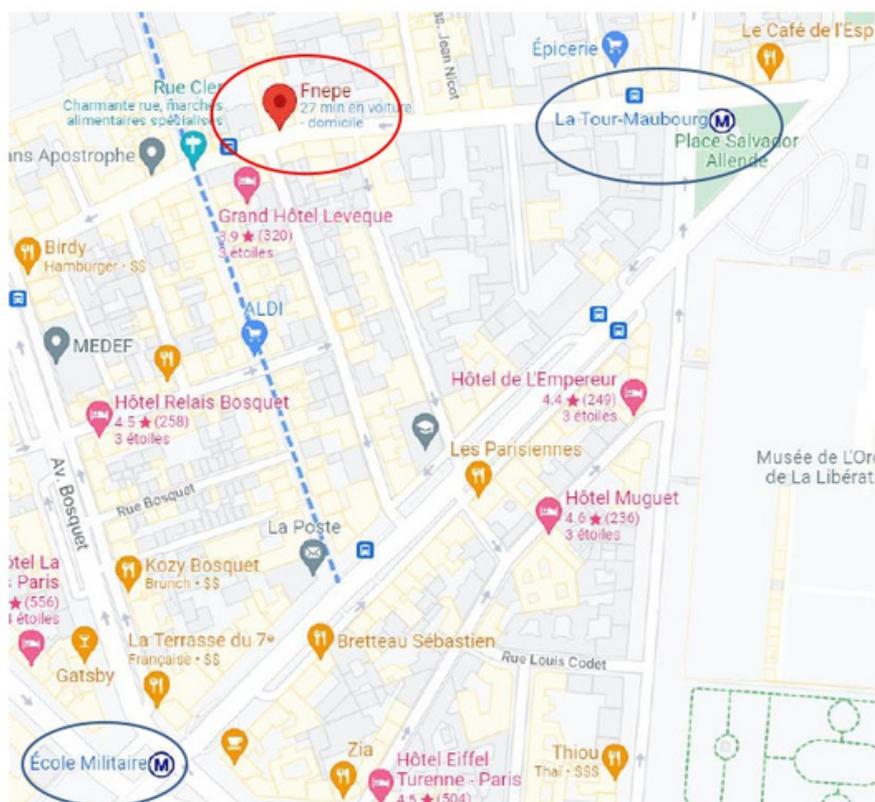
Les précédentes CGV sont susceptibles d'évoluer. La version actualisée est accessible sur [www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org) et sur simple demande écrite.

## 19 DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution du présent document devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.

## PLAN D'ACCES ET INFORMATIONS SUR LE LIEU DE FORMATION

**Fnepe**  
 2<sup>ème</sup> étage  
 Sans ascenseur  
 180 bis rue de Grenelle  
 75007 PARIS  
 01 47 53 62 72 (Responsable formation) – 01 47 53 62 70 (Accueil)



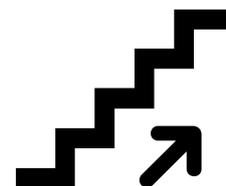
**Ligne 8** : Arrêt La Tour Maubourg ou Ecole Militaire

**Ligne 13** : Arrêt Invalides



**Bus 69** : Arrêt Saint Pierre du Gros Caillou

**Bus 80 ou 92** : Arrêt Bosquet- Grenelle



*Bâtiment non accessible aux personnes à mobilité réduite (contacter la Fnepe en cas de besoin)*

[ecoledesparents.org](http://ecoledesparents.org)

180 bis rue de Grenelle – 75007 Paris

Tél. 01 47 53 62 70 – Fax 01 47 53 62 84 – Email : [secretariat@ecoledesparents.org](mailto:secretariat@ecoledesparents.org)

Association loi 1901, Reconnue d'Utilité Publique - Siret: 313 862 591 00036 - Code NAF: 9499Z - RNA: W759000053

Numéro de déclaration d'Activité : 11 75 64 94 475



Le bulletin d'inscription à compléter en ligne [ici](#).

**Fnepe**  
**180 bis rue de grenelle**  
**75007 Paris**  
**01 47 53 62 70**  
**formation@ecoledesparents.org**